



Les vaccins pour chien, toujours utiles?

par Le Dr Valérie Grin-Fuchs

Certains propriétaires se demandent pourquoi continuer à vacciner leur animal? Ne prend-on pas plus de risque à le vacciner, sachant que certaines maladies se font plus rares...

Voici donc les différents aspects de cette problématique.

Comment cela marche ?

La vaccination stimule les défenses immunitaires de l'organisme. Elle induit la production d'anticorps qui permettra à votre animal de réagir rapidement et efficacement en cas de contact ultérieur avec le virus, la bactérie ou le parasite qui provoque cette maladie, et lui évitera ainsi d'être malade ou en atténuera les symptômes.

C'est le meilleur moyen de lutte contre les maladies infectieuses graves ou d'ampleur épidémique, reconnu et appliqué universellement, aussi bien en médecine vétérinaire qu'en médecine humaine.

Grâce aux vaccins, on évite bien souvent des traitements lourds, non dénués parfois d'effets secondaires importants.

Les effets secondaires ?

Les principaux effets secondaires sont locaux et bénins (apparition d'un petit nodule ou douleur au point d'injection dans les 3 jours qui suivent le vaccin). On nous signale parfois aussi une fatigue passagère (surtout les jeunes animaux).

Ces effets surviennent rapidement après l'injection. Pour les symptômes apparaissant plusieurs semaines après l'injection, il faut trouver une autre origine !

Les effets secondaires graves (choc allergique dans les heures qui suivent, anémie ou thrombocytopenie à médiation immune se déclarant dans les jours qui suivent) sont très exceptionnels.

1. La maladie de Carré

C'est une maladie très contagieuse, mortelle, due à un **morbivirus**, qui touche le chien de tout âge, mais aussi le furet, la fouine, le renard et le blaireau. Si la dernière épidémie remonte à une vingtaine d'année pour les chiens domestiques, elle est toujours présente au sein de la faune sauvage et peut être ainsi transmise aux chiens non vaccinés !

Les symptômes sont variés (fièvre, vomissement, diarrhée, toux, symptômes nerveux et paralysie). Les traitements sont peu efficaces, l'évolution est généralement mortelle en 2-4 semaines.

2. L'hépatite de Rubarth

Cette maladie est due à un **adénovirus** qui entraîne fièvre et atteinte grave du foie. Elle est devenue très rare aujourd'hui grâce à la vaccination.

3. La parvovirose

C'est une maladie extrêmement contagieuse due à un **parvovirus**. Celui-ci se transmet très facilement par les selles et résiste jusqu'à 5 mois dans l'environnement sans désinfection. Les chiots sont particulièrement sensibles.

Les symptômes sont diarrhée et des vomissements hémorragiques sévères, effondrement du système immunitaire, l'évolution peut s'avérer mortelle en quelques jours, voir en quelques heures chez les chiots. Sensibilité particulière chez les chihuahuas, loulous de poméranie et les rottweilers.

Les renards et les rats-laveurs sont également touchés par cette maladie et peuvent servir de réservoir à la maladie..

4. La leptospirose

Cette maladie est provoquée par tout un groupe de bactéries, appelées **leptospires** (*Leptospira icterohaemorrhagiae*, *canicola*, *grippytyphosa*, *canada*, *australis*), qui sont véhiculées par les rongeurs sauvages, essentiellement les rats. La maladie est également transmissible à l'homme (**zoonose**).

La contamination se fait principalement par contact avec des urines infectées qui contaminent l'environnement (flaque d'eau, lac, fontaine,...), par morsure, ou par la viande infectée (chiens qui mangent des rongeurs).

La leptospirose provoque une atteinte hépatique et rénale rapide et grave et, sans diagnostic précoce, une évolution mortelle suite aux lésions irréversibles sur les reins (mise en place rapide d'une antibiothérapie et perfusions agressives, dialyse souvent nécessaire !)

La durée d'action de ce vaccin est plus courte que les autres et nécessite un vaccin annuel impérativement pour garantir une protection suffisante. Cette maladie est également présente en milieu urbain.

5. Les trachéobronchites infectieuses

Ce groupe de maladies est souvent appelé de façon générique « Toux du Chenil » car une forte densité d'individus favorise l'apparition de ces infections (chenil, pension, expositions,...). De nombreux agents infectieux peuvent être impliqués, mais les deux principaux sont le **virus parainflenza** et la **bactérie Bordetella bronchoseptica**.

Ces maladies, souvent bénignes, se caractérisent par une trachéobronchite pouvant évoluer vers une atteinte pulmonaire grave et pouvant engendrer des séquelles.

Ce sont néanmoins des maladies très contagieuses, véhiculées par l'air, le contact direct avec un animal infecté n'est donc pas nécessaire. Comme la grippe humaine, on assiste souvent durant les saisons froides et humides à des propagations de type épidémique.

6. La rage

La rage concerne toutes les espèces, y compris l'homme. Une fois la maladie déclarée, elle se traduit par des troubles nerveux conduisant inéductablement à la mort, chez l'animal comme chez l'homme.

La Suisse, comme l'Europe limitrophe, est considérée comme indemne de rage et ne nécessite pas la vaccination des chiens qui ne voyagent pas.

Attention :

Pour que la vaccination soit considérée comme valable, le chien doit être préalablement identifié par puce électronique. Le vaccin doit être obligatoirement inscrit dans un passeport international (suisse ou européen), et la puce électronique doit être inscrite dans une banque de donnée nationale (AMICUS en Suisse). Pour le passage de la frontière, un délai de 21 jours est à respecter (sauf s'il s'agit d'un rappel tous les 3 ans).

Le principal risque de rage réside dans les imports ou par morsures d'animaux infectés.

NE RAMENEZ JAMAIS UN ANIMAL DE VACANCES SANS L'AVOIR FAIT CONTROLER PAR UN VETERINAIRE !!!

NE PAS TOUCHER NI APPROCHER LES SINGES !!!

7. La Leishmanniose

Cette maladie est transmise par piqûre de phlébotomes, sorte de moustique répandu en région méditerranéenne.

Les symptômes sont divers : fatigue, amaigrissement, problèmes de peau, saignement du nez, gros ganglions, la maladie évolue sur des mois, voir des années. Elle est transmissible à l'homme (**zoonose**).

Le traitement est un traitement à vie, il permet de faire disparaître les symptômes, mais les animaux restent porteurs.

Le vaccin diminue le risque d'attraper ces parasites, mais ne le supprime pas. Il doit donc être associé à un traitement parasitaire répulsif contre les phlébotomes (collier, pipette).

Le vaccin s'adresse aux animaux séjournant fréquemment ou sur de longues durées dans ces régions.

Pour un séjours de courte durée, un traitement anti-parasitaire très strict peut suffire, il est également conseillé de faire dormir les chiens à l'intérieur.

8. La piroplasmose

La piroplasmose est due à un parasite des globules rouges, **Babesia canis**, et est transmis de chien à chien par morsure de tique.

Cette maladie est principalement présente en France dans le sud-ouest et dans la région Rhône-Alpe jusqu'en région genevoise (jusqu'à Nyon environ), au Tessin, dans le sud de l'Allemagne, en Hongrie, en Espagne.

Les symptômes sont une forte fièvre, fatigue importante, anorexie, muqueuses pâles et l'émission d'urines foncées.

Sans traitement les chiens décèdent assez rapidement.

Il existe un vaccin, dont la durée d'action est brève, il est donc recommandé de vacciner juste avant la saison des tiques, **1x/an**. La vaccination est recommandée principalement aux chien qui habitent ou séjournent fréquemment dans des régions à risque.

Elle doit être combinée à un traitement répulsif contre les tiques (collier, pipette, comprimé).



MALADIES A VACCINER, LES POINTS FORTS

- Les chiens sont classiquement vaccinés contre **la maladie de Carré, l'hépatite de Rubarthe, la leptospirose, la parvovirose, les trachéobronchites infectieuses** (« toux du chénil »).

La leptospirose est une maladie transmissible à l'homme.

- Le vaccin **rage** est obligatoire pour les chiens qui passent une frontière, c'est une obligation légale. La loi impose, en outre, d'autres mesures d'identification de l'animal : pour pouvoir être vacciné contre la rage, le chien doit être identifié par puce électronique, inscrit dans une banque de données nationale (AMICUS en Suisse), avoir un passeport international (suisse ou européen).

La faune sauvage suisse est exempte de cas de rage depuis plus de dix ans, il n'y a donc aucune indication de vacciner les animaux sédentaires.

La rage est une maladie transmissible à l'homme.

On vaccine les animaux contre la rage **tous les 3 ans**.

- Le vaccin contre la **piroplasmose** est intéressant pour les chiens qui résident ou se rendent régulièrement dans des régions où cette maladie est fréquente, et qui sont exposés aux tiques (balades en forêt, accès au jardin, champs avec hautes herbes).
- Le vaccin contre la **leishmanniose** ne garantit pas une protection à 100% contre cette maladie, mais diminue nettement le risque de l'attraper. Il DOIT ETRE associé avec des traitements antiparasitaires préventifs (pipettes, colliers), qui garantissent un effets répulsif pour les phlébotomes. Il est indiqué pour les chiens résidants régulièrement dans les régions méditerranéennes.

La leishmanniose est une maladie transmissible à l'homme.

- Les réactions vaccinales graves (autres qu'une fatigue transitoire ou une douleur passagère au point d'injection) sont exceptionnelles chez le chien.
- Le protocole **MINIMAL** de vaccination pour une protection moyenne (chien urbains, ne fréquentant pas les chenils, ni les expositions, ne voyageant pas), hors protocole de primo-vaccination :

1x/an Toux du chénil intranasal, leptospirose (avec vaccin « *Nobivac leptob* »)

Tous les 3 ans Parvovirose, Carré, Hépatite contagieuse.

